Catalogue des formations 2019

PROTECTION CIVILE
PARIS SEINE

Datadock
Organisme validé et référencé

www.protectioncivile.org - numéro de déclaration : 11753054575
Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police
Agrément de sécurité civile Ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Présentation de la **Protection Civile**

Aider – Secourir – Former

La Protection Civile Paris Seine est une association agréée de sécurité civile, affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile, reconnue d'utilité publique et œuvrant principalement dans trois secteurs d'activité :

- **Secours :** mise en place de dispositifs prévisionnels de secours (plus de 2000 chaque année) à l'occasion de manifestations sportives, concerts, rassemblements, salons, festivités, etc ; et renforcement du service public de secours (participation aux services de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et du SAMU de Paris) ;
- **Formations secours - sécurité :** centre de formation tourné à la fois vers le grand public, les entreprises, collectivités locales, établissements publics, etc.
- **Aide solidaire et sociale :** collecte de produits de première nécessité (hygiène alimentation) et maraudes - distributions au profit des sans domicile fixe.

La Protection Civile Paris Seine est composée de plus de 800 bénévoles et 20 salariés, répartis sur 18 structures locales.

Présentation des **Formations**

La Protection Civile Paris Seine met en place des formations liées aux **premiers secours** et à la **sécurité**. Plus de 20.000 personnes sont formées chaque année par notre centre de formation.

Entreprises, Établissements publics, Collectivités locales, Associations, Établissements d'enseignement et de formation, Institutions : tous font appel à nos services afin de former leurs personnels au sein de leur entité ou dans notre centre de formation (10 salles réparties dans le 15e et le 5e arrondissement de Paris).

La Protection Civile Paris Seine c'est :

- une association agréée de sécurité civile, affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile, reconnue d'utilité publique,
- un organisme de formation (Déclaration n° 11753054575) certifié Datadock, et habilité par l'INRS pour les formations SST,
- une association agréée par le Préfet de Police pour la mise en place des formations de premiers secours (PSC1 - PSE1 - PSE2 - Formations de formateurs...)

Datadock Organisme validé et référencé

inrs Institut National de Recherche et de Sécurité

Liberté • Égalité • Fraternité République Française Ministère de l'Intérieur

Préfecture de Police

Ils nous font confiance

Abercrombie ; Académie de Paris ; Actes Sud ; Aéroports de Paris ; Agence Nationale de la Recherche ; Air Liquide ; Alstom ; Apple ; Ambassade de Grande-Bretagne ; Ambassade de Norvège ; Banque de France ; BNP Paribas ; Crédit Agricole Assurance ; Commissariat à l'Énergie Atomique ; Centre Beaubourg Pompidou ; Château de Versailles ; Centre des Monuments Nationaux ; CNES ; Colgate ; Dargaud ; Dassault ; Deezer ; Douanes Françaises ; Dow Jones ; Endemol ; Gendarmerie Nationale ; Generali ; Greenpeace ; Harmonie Mutuelle ; Région IDF ; Ingenico ; ING ; INRAP ; INSEEC ; INSEP ; Hôtel Intercontinental ; Keolis ; La Banque Postale ; Lagardere Active ; Enedis ; Engie ; L'Oréal ; Mairie de Paris ; Médiamétrie ; Ministère de l'Agriculture ; Ministère de la Défense ; Ministère de l'Écologie ; Musée Picasso ; Musée Rodin ;Hôpital Necker ; NRJ ; OCDE ; Opéra de Paris ; Orange ; ORPI ; Pole Emploi , PSA ; Rolex ; SMA BTP ; Starbucks ; TF1 ; Total ; Uniformation ; Unilever ; Universcience ; Unesco ; Université Paris Sorbonne ; Veolia ; Viparis ; Warner Bros...

Sommaire

Premiers secours	06_	**PSC1**	Prévention et Secours Civiques de niveau 1
	07_	**FC PSC1**	Prévention et Secours Civiques de niveau 1 Formation Continue
	08_	**IPS**	Initiation aux Premiers Secours
	09_	**GQS**	Gestes Qui Sauvent - GQS
	10_	**SST**	Sauvetage Secourisme du Travail
	11_	**MAC SST**	Sauvetage Secourisme du Travail Maintien et Actualisation des Compétences
	12_	**SEN**	Secours à l'Enfant et au Nourrisson
	13_	**PRD**	Prévention des Risques Domestiques
	14_	**AMD**	Alerter - Masser - Défibriller
	15_	**PSE1**	Premiers Secours en Équipe de niveau 1
	16_	**FC PSE1**	Premiers Secours en Équipe de niveau 1 Formation Continue
	17_	**PSE2**	Premiers Secours en Équipe de niveau 2
	18_	**FC PSE2**	Premiers Secours en Équipe de niveau 2 Formation Continue
Sécurité	19_	**EPI**	Équipier de Première Intervention
	20_	**Extincteur**	Incendie : manipulation d'extincteur
	21_	**Évacuation**	Évacuation : serre-file, guide-file
	22_	**Confinement**	Confinement - Risque d'attaque terroriste
Formations de formateurs	23_	**PICF PAE FPSC**	Pédagogie Initiale et Commune de Formateur - Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques
	24_	**FC PAE FPSC**	Formation Continue annuelle des formateurs en Prévention et Secours Civiques
	25_	**PICF PAE FPS**	Pédagogie Initiale et Commune de Formateur - Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours
	26_	**PAE FPS**	Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours
	27_	**FC PAE FPS**	Formation Continue annuelle des formateurs en Premiers Secours
	28_	**Passerelle FSST**	Passerelle PAEFPSC → Formateur SST
	29_	**MAC FSST**	Formateur SST Maintien et Actualisation des Compétences

PSC1

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Durée
7 heures

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
La formation PSC 1 a pour objet de permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires pour :
› protéger la victime et les témoins,
› alerter les secours d'urgence,
› exécuter correctement les gestes de premiers secours,
› empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours.

Participants
4 à 10 stagiaires

Conditions d'admission

La formation PSC 1 est ouverte à toute personne (à partir de 10 ans).

Référence

Arrêté du 24.07.2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "prévention et secours civiques de niveau 1"

Programme

La formation est découpée en neuf parties, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés :
› Malaises et alerte
› Plaies et protection
› Les brûlures
› Les traumatismes
› Les hémorragies externes
› Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
› Perte de connaissance
› Arrêt cardiaque et alerte
› Alerte aux populations

Techniques pédagogiques

La formation PSC1 répond à trois caractéristiques ressortissant de la pédagogie active : modulaire, progressive et intégrée. Plus précisément, les techniques pédagogiques suivantes sont utilisées lors des formations PSC 1 :
› études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
› démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
› cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

Le certificat de compétences PSC1 est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage et participé au moins une fois en tant que sauveteur à un cas concret.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

FC PSC1

Prévention et Secours Civiques de niveau 1_ *Formation Continue*

Durée
3 heures

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
La formation continue PSC 1 a pour objet de permettre aux détenteurs du certificat de compétence Préventions et Secours Civiques de niveau 1 de mettre à jour ses connaissances et ses aptitudes de sauveteur.

Participants
4 à 10 stagiaires

Prérequis

La formation continue PSC 1 est ouverte à toute personne titulaire du Certificat de compétences Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), qui souhaite bénéficier d'une mise à jour de sa formation.

Programme

La formation continue PSC1 reprend l'ensemble des points abordés lors de la formation initiale PSC1 afin de maintenir et actualiser les connaissances:

- Malaises et alerte
- Plaies et protection
- Les brûlures
- Les traumatismes
- Les hémorragies externes
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque et alerte
- Alerte aux populations

Techniques pédagogiques

La formation continue PSC1 répond à trois caractéristiques ressortissant d'une pédagogie moderne : modulaire, progressive et intégrée. Plus précisément, les techniques pédagogiques suivantes sont utilisées lors des formations PSC 1 :

- études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Système d'évaluation

L'attestation de formation continue PSC1 Prévention et Secours Civiques de niveau 1 est délivrée aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation, aussi bien lors des phases de remise à niveau des connaissances que lors des cas concrets mis en place.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

IPS

Initiation aux Premiers Secours

Durée
2 à 4 heures

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
L'Initiation aux Premiers Secours (IPS) a pour objet de permettre aux apprenants, sur une courte durée, d'acquérir les connaissances et de maîtriser les gestes de secours permettant de délivrer les premiers secours à une victime, en toute circonstance (loisirs, activités de plein air, vie professionnelle, etc).

Participants
4 à 15 stagiaires

Conditions d'admission

La formation IPS est ouverte à toute personne qui doit acquérir les bases permettant de venir en aide et porter secours à une victime.

Programme

La formation est découpée en cinq parties, permettant d'envisager les situations les plus graves auxquelles les participants peuvent être confrontés :

› la protection et l'alerte des secours ;
› la victime s'étouffe ;
› la victime est inconsciente ;
› la victime ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire (compressions thoraciques et insufflations), avec utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe, chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson ;
› la victime se plaint d'un malaise.

Techniques pédagogiques

L'Initiation aux Premiers Secours est une formation essentiellement pratique. Les candidats sont ainsi amenés à suivre des démonstrations pratiques et commentées par le formateur avant de pratiquer les gestes enseignés sous forme d'ateliers.
La formation donne lieu également à la mise en place de cas concrets (accidents simulés) afin de permettre à chacun de confronter les connaissances acquises à une situation d'accident dans un environnement recréé.

Évaluation

L'attestation d'Initiation aux Premiers Secours est délivrée aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation, tant lors des ateliers pratiques d'apprentissage des gestes que lors des cas concrets.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

GQS

Gestes Qui Sauvent

Durée
2 heures

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
La sensibilisation aux gestes qui sauvent (GQS) a pour objet de permettre aux apprenants, sur une courte durée, d'acquérir les connaissances et de maîtriser les gestes de secours permettant de délivrer les premiers secours à une victime.

Participants
4 à 15 stagiaires

Conditions d'admission

La formation GQS est ouverte à toute personne qui doit acquérir les bases permettant de venir en aide et porter secours à une victime.

Programme

La formation est découpée en deux parties, permettant d'envisager les situations les plus graves auxquelles les participants peuvent être confrontés :

1. Les actions à conduire dans une situation d'exception engendrant de nombreuses victimes :

› le dégagement en urgence d'une victime ;
› la mise en position d'attente pour les victimes qui le nécessitent ;
› la lutte contre les hémorragies au moyen de garrots de fortune ou par une compression réalisée directement sur la plaie.

2. Les actions à conduire dans une situation du quotidien : l'arrêt cardiaque :

› apprentissage du geste ;
› restitution du geste.

Techniques pédagogiques

La sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent est une formation essentiellement pratique. Les candidats sont ainsi amenés à suivre des démonstrations pratiques et commentées par le formateur avant de pratiquer les gestes enseignés sous forme d'ateliers.
La formation donne lieu également à la mise en place de cas concrets (accidents simulés) afin de permettre à chacun de confronter les connaissances acquises à une situation d'accident dans un environnement recréé.

Évaluation

Cette formation règlementée donne droit à la délivrance d'une attestation d'Initiation aux Gestes Qui Sauvent aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation lors des ateliers pratiques d'apprentissage des gestes.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

SST

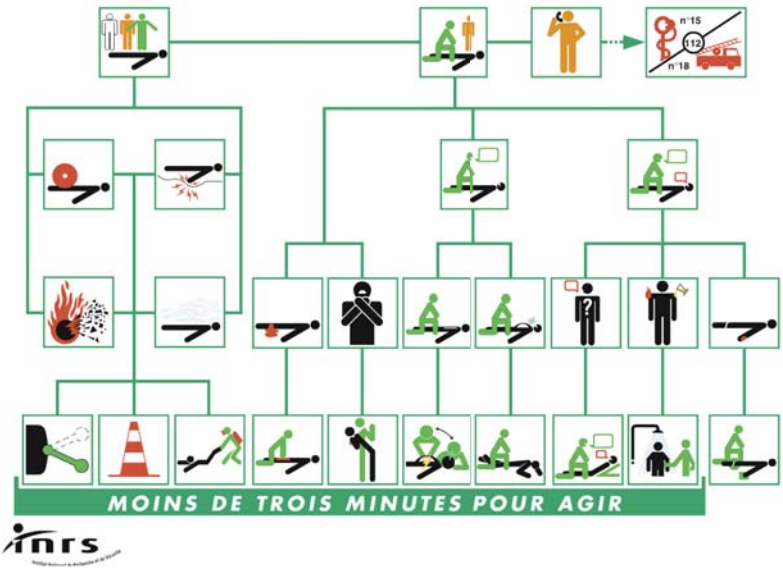

Sauvetage Secourisme du Travail

Durée
12 heures sur 2 jours (hors risques spécifiques le cas échéant)

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
Les deux principaux objectifs du SST sont de :
• disposer de sauveteurs secouristes du travail (SST) dans tous les établissements et sur tous les chantiers,
• promouvoir la prévention des risques professionnels.

Participants
4 à 10 stagiaires*

Sauveteur Secouriste du Travail

Les thèmes développés en matière de prévention des risques professionnels lors de la formation rendent le secouriste du travail plus conscient des conséquences de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif et font ainsi progresser la prévention dans son entreprise.

Programme

La formation est découpée en sept thèmes :

1. Situer le SST dans la santé et sécurité au travail
2. Rechercher les risques persistants pour protéger
3. De «Protéger» à «Prévenir»
4. Examiner la victime et faire alerter
5. De «faire alerter» à «informer»
6. Secourir : la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux, la victime de plaint de brûlures, la victime se plaint de d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas
7. Situations inhérentes aux risques spécifiques (thème abordé en accord avec le médecin du travail).

Évaluation

L'évaluation des candidats repose sur deux éléments :
› le suivi des apprentissages ;
› le comportement du candidat à l'occasion des cas concrets (simulations d'accidents).
À l'issue de l'évaluation, un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

NB : La première formation continue SST devra intervenir dans les 24 mois suivant la formation initiale.

** Au-delà de 10 participants, la formation est prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14. (Document de Référence SST de l'INRS).*

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

MAC SST

Sauvetage Secourisme du Travail_ *Maintien et Actualisation des Compétences*

Durée
7 heures (hors risques spécifiques le cas échéant)

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
Le Maintien et Actualisation des Compétences a pour but de permettre aux titulaires de SST de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Participants
4 à 10 stagiaires*

Prérequis

Être titulaire du certificat SST.

Programme

Il est identique à celui de la formation initiale (sept thèmes) :

1. Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail.
2. Rechercher les risques persistants pour protéger
3. De «Protéger» à «Prévenir»
4. Examiner la victime et faire alerter
5. De «faire alerter» à «informer»
6. Secourir : la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux, la victime de plaint de brûlures, la victime se plaint de d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas
7. Situations inhérentes aux risques spécifiques (thème abordé en accord avec le médecin du travail)

Évaluation

L'évaluation des candidats repose sur deux éléments :

- le suivi des apprentissages ;
- le comportement du candidat à l'occasion des cas concrets (simulations d'accidents).

À l'issue de l'évaluation, les candidats qui ont participé activement à l'ensemble de la formation et ont fait l'objet d'une évaluation favorable sont déclarés aptes pour 24 mois.

NB : Le non-respect de l'obligation de formation continue fait perdre la certification SST jusqu'à la prochaine validation des compétences lors d'une session de maintien et actualisation des compétences.

** Au-delà de 10 participants, la formation est prolongée d'une demi-heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14. (Document de Référence SST de l'INRS).*

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

SEN

Secours à l'Enfant
et au Nourrisson

Durée
3 heures

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
La formation secours à l'enfant et au nourrisson a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les compétences nécessaires pour porter secours au jeune enfant et alerter les secours en conséquence.

Participants
4 à 15 stagiaires

Conditions d'admission

La formation Secours à l'Enfant et au Nourrisson est ouverte à toute personne qui souhaite acquérir les bases permettant de porter secours à un enfant ou un nourrisson dans différentes situations. Cette formation se destine donc tout particulièrement au personnel de la petite enfance, travaillant en milieu scolaire, ou exerçant toute activité sportive et de loisir avec un public jeune.

Programme

La formation est découpée en huit parties, permettant d'envisager les situations spécifiques aux enfants et nourrissons auxquelles les participants peuvent être confrontés :

1. La protection et l'alerte des secours
2. Gestion de l'entourage familial
3. La victime s'étouffe
4. La victime est inconsciente
5. La victime ne respire pas : (réanimation cardio-pulmonaire (compressions thoraciques et insufflations), avec utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe, (chez l'enfant seulement).
6. Chutes et traumatismes plaies simples.
7. Maladies : convulsions, fièvre importante, aide à la prise d'un médicament, etc.
8. Prévention : les 10 accidents à éviter.

Techniques pédagogiques

La formation Secours à l'Enfant et au Nourrisson est essentiellement pratique. Les candidats sont ainsi amenés à suivre des démonstrations pratiques et commentées par le formateur avant de pratiquer les gestes enseignés sous forme d'ateliers. La formation donne lieu également à la mise en place de cas concrets (accidents simulés) afin de permettre à chacun de confronter les connaissances acquises à une situation d'accident dans un environnement recréé.

Évaluation

L'attestation Secours à l'Enfant et au Nourrisson est délivrée aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de la formation, tant lors des ateliers pratiques d'apprentissage des gestes que lors des cas concrets.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

PRD

Prévention des Risques Domestiques

Durée
3 heures

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
La formation de Prévention aux Risques Domestiques a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les connaissances et compétences permettant de prévenir aussi bien les risques présents au domicile qu'à proximité immédiate (piscine, jardins, etc). Le second objectif est d'apprendre les gestes élémentaires de secours en cas d'accident domestique.

Participants
4 à 15 stagiaires

Conditions d'admission

La formation à la prévention des risques domestiques est ouverte à toute personne qui doit acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir les situations de danger au domicile ou dans les abords extérieurs.

Programme

La formation est découpée en cinq parties :
1 - Accidentologie
2 - Prévention des risques :
- a. Brûlures
- b. Risque électrique
- c. Noyade
- d. Chute et autres traumatismes
- e. Inhalation - ingestion de produits toxiques
- f. Etouffement / Suffocation
- g. Risques liés aux animaux

3 - Protection, mise en sécurité,
4 - Alerte des services de secours,
5 - Gestes de premiers secours.

Techniques pédagogiques

La formation répond à trois caractéristiques ressortissant de la pédagogie active : modulaire, progressive et intégrée.
Plus précisément, les techniques pédagogiques suivantes sont utilisées :
- études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

L'attestation de formation Prévention des Risques Domestiques est délivrée aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, et ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

AMD

Alerter - Masser - Défibriller

Durée
1 à 3 heures (selon les points complémentaires abordés)

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
- identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque ;
- réaliser, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, les gestes permettant d'augmenter les chances de survie (réanimation cardio-pulmonaire).

Participants
4 à 15 stagiaires

Sauver des vies

Parmi les détresses qui ne souffrent aucun retard dans la mise en œuvre des gestes de premiers secours, l'arrêt cardio-respiratoire occupe la première place. 80% des arrêts cardio-respiratoires extrahospitaliers sont des troubles du rythme cardiaque. L'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe en cas d'arrêt cardiaque repose sur des gestes simples. De nombreuses études montrent qu'une initiation courte et pratique est de nature à augmenter le taux de survie des victimes. Depuis 2007, toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (Art. R. 6311-15 du Code de la Santé publique)

Programme

1. Les mécanismes de l'arrêt cardiaque : rappel bref
2. La reconnaissance d'un arrêt cardiaque : théorie et pratique
3. La conduite à tenir devant un arrêt cardiaque (Alerter - masser - défibriller) : démonstration pratique.

Techniques pédagogiques

La formation à l'utilisation d'un défibrillateur est essentiellement pratique. Elle est basée sur la démonstration pratique assurée par le formateur, suivie de l'apprentissage des gestes par les candidats. En fonction du temps imparti à la formation, il peut être proposé des cas concrets (mise en situation du sauveteur, permettant d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé).

Évaluation

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

PSE1

Premiers Secours
en Équipe de niveau 1

Durée
36 heures sur 5 jours

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

Participants
6 à 12 stagiaires

Le stage de formation PSE 1 est ouvert à toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile. Il complète efficacement le PSC1 ou le SST par l'apport de nouvelles connaissance et la réalisation de nombreux cas concrets. Il convient d'être âgé de plus de 16 ans pour participer à cette formation.

Prérequis

Avoir 16 ans au premier jour de la formation.

Programme

1. Le secouriste
2. La chaîne des secours
3. La sécurité
4. L'alerte
5. L'obstruction brutale des voies aériennes
6. Les hémorragies externes
7. L'inconscience
8. L'arrêt cardio-respiratoire
9. La défibrillation automatisée externe
10. Les détresses vitales
11. Les malaises et la maladie
12. Les accidents de la peau
13. Les traumatismes des os et des articulations
14. La noyade
15. La surveillance et l'aide au déplacement
16. Synthèse

Techniques pédagogiques

La formation PSE1 répond à trois caractéristiques ressortissant d'une pédagogie moderne : modulaire, progressive et intégrée.
Plus précisément, les techniques pédagogiques suivantes sont utilisées lors des formations PSE 1 :

- › études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- › démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- › cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués sur :

- › leur acquisition des techniques au fur et à mesure de leur apprentissage ;
- › leurs capacités de mise en œuvre des procédures, lors de mises en situation pratiques.

**À l'issue de la formation, un bilan de l'ensemble des résultats obtenus est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation PSE 1. Dans certains cas, il peut être proposé une journée de rattrapage.*

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

FC PSE1

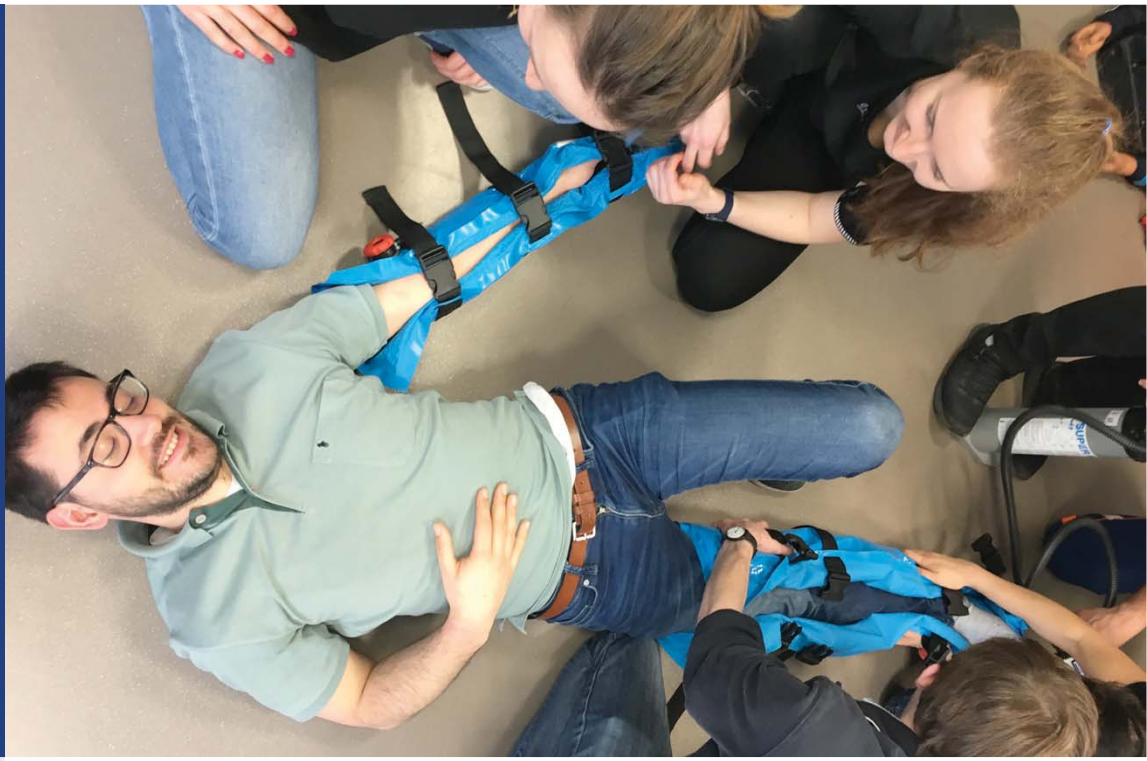

Premiers Secours en Équipe de niveau 1_ *Formation Continue*

Durée
7 heures

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
Maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques ; Actualisation et perfectionnement de ces connaissances ; Acquisition de nouvelles techniques.

Participants
6 à 12 stagiaires

Prérequis

Être titulaire du PSE1.
La formation continue est ouverte aux stagiaires souhaitant mettre à jour leurs connaissances et leurs techniques PSE1, afin de pouvoir conserver ou renouveler la validité de leur diplôme pour un an.
La formation continue PSE1 annuelle est obligatoire pour toute personne titulaire du BNSSA, du BEESAN ou du MNS (peu importe la périodicité de recyclage propre à chacun de ces diplômes) et souhaitant continuer à exercer dans les fonctions dévolues à ces formations spécifiques.

Programme

1. Le secouriste
2. La chaîne des secours
3. La sécurité
4. L'alerte
5. L'obstruction brutale des voies aériennes
6. Les hémorragies externes
7. L'inconscience
8. L'arrêt cardio-respiratoire
9. La défibrillation automatisée externe
10. Les détresses vitales
11. Les malaises et la maladie
12. Les accidents de la peau
13. Les traumatismes des os et des articulations
14. La noyade
15. La surveillance et l'aide au déplacement
16. Synthèse

Techniques pédagogiques

- Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués sur :

- la réalisation des techniques revues et préalablement enseignées ;
- l'acquisition des nouvelles techniques et connaissances.

À l'issue de la formation continue, un bilan est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation continue PSE 1. La non-validation entraîne une incapacité temporaire à exercer les fonctions correspondant à la qualification PSE1 et impose une mise à niveau des connaissances, jusqu'à une nouvelle évaluation favorable. Les candidats validés se voient remettre une Attestation de formation continue PSE1.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

PSE2

Premiers Secours
en Équipe de niveau 2

Durée
30 heures sur 4 jours

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec du matériel de premiers secours, au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

Participants
6 à 12 stagiaires

Prérequis
Être titulaire du PSE1.

Programme
1. L'équipier-secouriste
2. Hygiène et asepsie
3. Les bilans
4. Les atteintes liées aux circonstances
5. Les affections spécifiques
6. Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels
7. Les pansements et les bandages
8. Les immobilisations
9. Les relevages
10. Les brancardages et le transport
11. Les situations avec de nombreuses victimes
12. Synthèse

Techniques pédagogiques
La formation PSE2 répond à trois caractéristiques ressortissant d'une pédagogie moderne : modulaire, progressive et intégrée.
Plus précisément, les techniques pédagogiques suivantes sont utilisées lors des formations PSE 2 :
- › études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- › démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- › cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation
Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués sur :
- › leur acquisition des techniques au fur et à mesure de leur apprentissage ;
- › leurs capacités de mise en œuvre des procédures, lors de mises en situation pratiques.

À l'issue de la formation, un bilan de l'ensemble des résultats obtenus est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation PSE2. Dans certains cas de non validation, il peut être proposé une journée de rattrapage.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

FC PSE2

Premiers Secours
en Équipe de niveau 2
Formation Continue

Durée
7 heures

Lieu
Inter : Paris 15e
Intra : Paris 15e ou dans vos locaux

Objectifs
Maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques ; Actualisation et perfectionnement de ces connaissances ; Acquisition de nouvelles techniques.

Participants
6 à 12 stagiaires

Prérequis

Être titulaire du PSE2.
La formation continue est ouverte aux stagiaires souhaitant mettre à jour leurs connaissances et leurs techniques PSE2, afin de pouvoir conserver ou renouveler la validité de leur diplôme pour un an.
La formation continue PSE2 annuelle est obligatoire pour toute personne titulaire d'un diplôme dont la validité est subordonnée à la détention du PSE2 (peu importe la périodicité de recyclage propre à chacun de ces diplômes) et souhaitant continuer à exercer dans les fonctions dévolues à ce diplôme spécifique.

Programme

1. L'équipier-secouriste
2. Hygiène et asepsie
3. Les bilans
4. Les atteintes liées aux circonstances
5. Les affections spécifiques
6. Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels
7. Les pansements et les bandages
8. Les immobilisations
9. Les relevages
10. Les brancardages et le transport
11. Les situations avec de nombreuses victimes
12. Synthèse

Techniques pédagogiques

- Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués sur :
- La réalisation des techniques revues et préalablement enseignées ;
- L'acquisition des nouvelles techniques et connaissances.

À l'issue de la formation continue, un bilan est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation continue PSE 2. La non-validation entraîne une incapacité temporaire à exercer les fonctions correspondant à la qualification PSE 2 et impose une mise à niveau des connaissances, jusqu'à une nouvelle évaluation favorable.
Les candidats validés se voient remettre une Attestation de formation continue PSE 2.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

EPI

Équipier de Première Intervention

Durée
3 heures (selon le nombre de participants et la configuration du site)

Lieu
Intra : dans vos locaux (parties extérieures)

Objectifs
Savoir transmettre l'alerte rapidement ; Maîtriser l'utilisation des moyens de première intervention pour faire face à un feu ; Connaitre le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation ; Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.

Participants
4 à 10 stagiaires

Programme

La formation est découpée en deux modules distincts :

• Équipier de première intervention

Partie Théorique :

- missions de l' E.P.I. ;
- la réglementation ;
- conséquences et causes d'un incendie dans la société ;
- le triangle du feu ;
- l'alerte des services de secours ;
- les modes de propagation du feu ;
- les classes de feu ;
- les différents types d'extincteurs et leurs rôles ;
- l'effet des produits extincteurs sur un feu ;
- les règles de sécurité sur les extincteurs.

Partie Pratique :

- apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation. (bacs à feu) ;
- exercice sur les modes de propagation des fumées dans un local, à l'aide d'un fumigène ou d'une machine à fumée. (si possible)

• Évacuation : serre-file, guide-file

Partie Théorique :

- techniques d'évacuation des locaux et des bâtiments ;
- compétences et missions d'un guide-file et d'un serre-file ;
- conséquences d'une victime pour l'entreprise ;
- les dangers liés aux fumées ;
- les consignes de sécurité.

Partie Pratique :

- exercice d'évacuation ;
- visite du site, des accès, des dégagements, des zones dangereuses.

Techniques pédagogiques

- Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

L'attestation de formation EPI est délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant atteint les objectifs pédagogiques de la formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

Extincteur

Incendie : manipulation d'extincteur

Durée
2 heures

Lieu
Intra : dans vos locaux (parties extérieures)

Objectifs
Savoir alerter rapidement. Maîtriser l'utilisation des moyens de première intervention pour faire face à un feu.

Participants
4 à 10 stagiaires

Programme

La formation est découpée en deux modules distincts :

Partie Théorique :

- missions de l' E.P.I. ;
- la réglementation ;
- conséquences et causes d'un incendie dans la société ;
- le triangle du feu ;
- l'alerte des services de secours ;
- les modes de propagation du feu ;
- les classes de feu ;
- les différents types d'extincteurs et leurs rôles. L'effet des produits extincteurs sur un feu ;
- les règles de sécurité sur les extincteurs.

Partie Pratique :

- apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation (bacs à feu) ;
- exercice sur les modes de propagation des fumées dans un local, à l'aide d'un fumigène ou d'une machine à fumée (si possible).

Techniques pédagogiques

- Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

L'attestation de formation Incendie est délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant atteint les objectifs pédagogiques de la formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

Évacuation

Évacuation : serre-file, guide-file

Durée
3 heures

Lieu
Intra : dans vos locaux

Objectifs
Savoir alerter rapidement. Connaitre le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation. Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.

Participants
4 à 15 stagiaires

Programme

Partie Théorique :

- techniques d'évacuation des locaux et des bâtiments ;
- compétences et missions d'un guide-file et d'un serre-file ;
- conséquences d'une victime pour l'entreprise ;
- les dangers liés aux fumées ;
- les consignes de sécurité.

Partie Pratique :

- exercice d'évacuation ;
- visite du site, des accès, des dégagements, des zones dangereuses ;
- dégagements d'urgence.

Article R.232-12-21 du code du Travail : *la consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.*

Techniques pédagogiques

- Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
- démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

*Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins **tous les six mois**. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont **consignées sur un registre** tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.*

Évaluation

L'attestation de formation est délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant atteint les objectifs pédagogiques de la formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

Confinement

NB : Cette formation nécessite une visite préalable sur le site, par le formateur accompagné d'un responsable, 30 minutes avant le début de la session.

Durée
3h (sauf spécificités ou configuration particulière du site)

Lieu
Intra : dans vos locaux

Objectifs
Savoir alerter rapidement. Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation ou un confinement. Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.

Participants
4 à 15 stagiaires

Confinement - Risque d'attaque terroriste

Programme

Partie Théorique :

› réagir en cas d'attaque terroriste ;
› issues et trajets ; zones refuges ;
› confinement et gestion des personnes confinées ;
› les consignes de sécurité ;
› alerter les services de secours ;
› intervention des services de sécurité et de secours ;
› préparation et organisation d'un plan de confinement face à une menace terroriste

Partie Pratique :

› les dégagements d'urgence ;
› les hémorragies ;
› plaies graves et positions d'attente ;
› réanimation cardio-pulmonaire ;
› visite du site, des accès, des dégagements, des zones dangereuses ;
› spécificités éventuelles liées à la nature du site : espaces commerciaux, établissements de santé, établissements culturels, salles de spectacle, etc.

Techniques pédagogiques

› Études de cas afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir ;
› démonstrations pratiques et apprentissages : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs ;
› cas concrets : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique.

Évaluation

L'attestation de formation est délivrée aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant atteint les objectifs pédagogiques de la formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

PICF PAE FPSC

Formation de Formateurs

PSC - PICF PAE FPSC

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur - Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques

Durée
60 heures sur 8 jours

Lieu
Inter : Paris 15e

Objectifs
À la fin de la formation, le participant doit être capable, en suivant le Référentiel Interne de Formation et de Certification de la Fédération Nationale de Protection Civile, d'organiser une séquence de formation, de réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir d'une formation de l'unité d'enseignement PSC 1 ; de mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer une séquence de formation ; de réaliser une évaluation formative des participants.

Participants
4 à 10 stagiaires

Conditions d'admission

Le stage de formation PICF-PAE FPSC est ouvert à toute personne majeure, titulaire du **PSC 1 ou PSE1 de moins de 3 ans, ou SST à jour de validité** qui désire avoir une activité de formation, professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile.

Programme

La formation PICF a pour objet l'acquisition de 14 compétences :

1. Évaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir ;
2. Apporter des connaissances structurées ;
3. Organiser l'apprentissage des apprenants ;
4. Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité ;
5. Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe ;
6. Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités ;
7. Évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et outils pertinents ;
8. S'autoévaluer dans son rôle de formateur ;
9. Établir une communication dans le cadre de la formation ;
10. Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies ;
12. Positionner le groupe en situation d'apprentissage ;
13. Gérer les comportements et les différentes attitudes au sein du groupe ;
14. Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés

À la fin de la formation, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification de dispenser l'enseignement du PSC1.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de formateurs. Un suivi journalier est effectué par l'équipe pédagogique. À l'issue de la formation, les participants sont évalués par un jury désigné par la Préfecture de Police, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

Remarque : Le participant à la formation PICF - PAEFPSC doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale : participation active, travail après les cours... Il en va de sa responsabilité de futur formateur.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

FC PAE FPSC

Formation Continue
annuelle des formateurs
en Prévention et Secours Civiques (FC PAE FPSC)

Durée
6 heures

Lieu
Inter : Paris 15e

Objectifs
Maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques ; actualisation, perfectionnement et acquisition de nouvelles techniques ; Conserver et renouveler la validité de son diplôme de formateur PSC1.

Participants
4 à 10 stagiaires

Prérequis

Être titulaire de la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention & Secours Civiques.

La formation continue PAE FPSC est ouverte à toute personne titulaire de la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques, souhaitant mettre à jour ses connaissances et ses techniques, afin de pouvoir conserver ou renouveler la validité de son diplôme de formateur PSC1 au cours de l'année civile suivant la formation continue, et l'inscription sur la liste d'aptitude de son autorité d'emploi (Arrêté du 24 mai 2000).

Programme

1. Présentation, Information sur la journée, déroulement, aspects pédagogiques, questions techniques, tour de table.
2. Présentation des évolutions réglementaires récentes et à venir (aspects techniques, pédagogiques et organisationnels des formations PSC1).
3. Mise en œuvre de séquences de formation PSC1 : répartition en groupes de travail auxquels sont attribués des thèmes distincts et des techniques pédagogiques variées.
4. Conclusion : bilan de la formation, évaluation de la journée, questions diverses.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de formateurs. À l'issue de la formation, les participants sont évalués par l'équipe pédagogique, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

Remarque : Le participant à la formation continue PAE FPSC doit être capable de fournir un investissement important avant la formation (révision des recommandations techniques et du Référentiel Interne de Formation et de Certification de la FNPC), une motivation forte et une implication totale lors de la formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

PICF PAE FPS

Formation de Formateurs

Premiers Secours - PICF PAE FPS

Pédagogie Initiale et Commune de Formateur - Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours

Durée
71 heures sur 9 jours.
Evaluation finale par un jury sur dossier.

Lieu
Inter : Paris 15e

Objectifs
À la fin de la formation, le participant doit être capable, en suivant le Référentiel Interne de Formation et de Certification de la Fédération Nationale de Protection Civile, d'organiser une séquence de formation, de réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir d'une formation de l'unité d'enseignement PSC 1, PSE1 ou PSE2 ; de mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer une séquence de formation ; de réaliser une évaluation formative des participants.

Participants
4 à 10 stagiaires

Prérequis

Le stage de formation PICF-PAE FPS est ouvert à toute personne majeure, titulaire du PSE2 à jour de formation continue qui désire avoir une activité de formation, professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile.

Programme

1. Évaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir ;
2. Apporter des connaissances structurées ;
3. Organiser l'apprentissage des apprenants ;
4. Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité ;
5. Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe ;
6. Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités ;
7. Évaluer l'apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et outils pertinents ;
8. S'autoévaluer dans son rôle de formateur ;
9. Établir une communication dans le cadre de la formation ;
10. Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies ;
11. Positionner le groupe en situation d'apprentissage ;
12. Gérer les comportements et les différentes attitudes au sein du groupe ;
13. Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés.

À la fin de la formation, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification de dispenser l'enseignement du PSC1, du PSE1 et du PSE2.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de formateurs. Un suivi journalier est effectué par l'équipe pédagogique. À l'issue de la formation, les participants sont évalués par un jury désigné par la Préfecture de Police, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

Remarque : Le participant à la formation PICF - PAEFPS doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale : participation active, travail après les cours... Il en va de sa responsabilité de futur formateur.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

PAE FPS

Formation de Formateurs

PAE FPS_ *Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours*

Durée
36 heures sur 4 jours.
Evaluation par un jury sur dossier

Lieu
Inter : Paris 15e

Objectifs
À la fin de la formation, le participant doit être capable, en suivant le Référentiel Interne de Formation et de Certification de la Fédération Nationale de Protection Civile, d'organiser une séquence de formation, de réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir d'une formation PSC 1, PSE1 ou PSE2 ; de mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer une séquence de formation ; de réaliser une évaluation formative des participants.

Participants
4 à 10 stagiaires

Prérequis

Afin de valider l'inscription en vue de l'examen par le jury, chaque candidat doit obligatoirement fournir la copie de son certificat de compétences PSE2, et de l'attestation de formation continue le cas échéant ; et l'attestation PIC F ou équivalence.
Le stage de formation PAE FPS est ouvert à toute personne du PICF PAE FPSC et du PSE2 à jour de formation continue qui désir avoir une activité de formation, professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile.

Programme

L'unité d'enseignement de pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE FPS) a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur (PICF), au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours.
En particulier, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification, élaborés et validés par une autorité d'emploi et en utilisant les compétences liées à l'unité d'enseignement PICF, de dispenser l'enseignement des procédures et des techniques relatives aux premiers secours.
À l'issue de la formation, et sous réserve de validation du dossier par le jury désigné par la Préfecture de Police, le candidat peut valablement encadrer des formations PSC1 ou participer à l'encadrement de formations PSE1-PSE2 (Premiers Secours en Équipe de niveau 1 et 2), au sein d'un organisme public habilité ou ou d'une association agréée de sécurité civile.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de formateurs. Un suivi journalier est effectué par l'équipe pédagogique. À l'issue de la formation, les participants sont évalués par un jury désigné par la Préfecture de Police, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

Remarque : Le participant à la formation PAE FPS doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale : participation active, travail après les cours… Il en va de sa responsabilité de futur formateur.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

FC PAE FPS

Formation Continue annuelle des formateurs
en Premiers Secours (FC PAEFPS)

Durée
6 heures

Lieu
Inter : Paris 15e

Objectifs
Maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques ; actualisation, perfectionnement et acquisition de nouvelles techniques ; Conserver et renouveler la validité de son diplôme de formateur PSC1/ PSE1 et PSE2.

Participants
4 à 10 stagiaires

Prérequis

La formation continue PAEFPS est ouverte à toute personne titulaire titulaire de la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours (ou équivalent), souhaitant mettre à jour ses connaissances et ses techniques, afin de pouvoir conserver ou renouveler la validité de son diplôme de formateur PSE1 et PSE2 au cours de l'année civile suivant la formation continue, et l'inscription sur la liste d'aptitude de son autorité d'emploi (Arrêté du 24 mai 2000).

Programme

1. Présentation, Information sur la journée, déroulement, aspects pédagogiques, questions techniques, tour de table.
2. Présentation des évolutions réglementaires récentes et à venir (aspects techniques, pédagogiques et organisationnels des formations initiales et continues PSE).
3. Présentation des thèmes des formations continues PSE et des fils conducteurs applicables pour l'année en cours et rappel des techniques pédagogiques : mises en situation de découverte, étude de cas, exposé interactif, démonstration pratique, démonstration pratique dirigée, cas concret.
4. Mise en œuvre de séquences de formation initiale ou continue PSE : répartition en groupes de travail auxquels sont attribués des thèmes distincts et des techniques pédagogiques variées. À une phase de préparation de chaque groupe fait suite à une présentation en plénière et à une évaluation formative à l'issue de chaque passage mise en situation de moniteur.
5. Mise en scène de cas concrets PSE1 et PSE2 : conception, préparation, objectifs, évaluation, etc
6. Conclusion : bilan de la formation, évaluation de la journée, questions diverses

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de formateurs. À l'issue de la formation, les participants sont évalués par l'équipe pédagogique, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

Remarque : Le participant à la formation continue PAEFPS doit être capable de fournir un investissement important avant la formation (révision des recommandations techniques PSE), une motivation forte et une implication totale lors de la formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

PASSERELLE FSST

Passerelle PAEFPSC

→ Formateur SST

Durée
30 heures sur 4 jours

Lieu
Inter : Paris 15e

Objectifs
Concevoir, animer et évaluer une action de formation en sauvetage secourisme du travail.

Candidats
6 à 12 stagiaires

De formateur PSC1 à formateur STT

La formation allégée FSST (passerelle PAEFPSC vers Formateur SST) permet aux personnes titulaires de la PAEFPSC (Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PSC) et du SST d'acquérir les compétences leur permettant d'encadrer des formations SST.

Prérequis

- Être titulaire du certificat SST en cours de validité ; et du PICF - PAEFPSC à jour de formation continue ;
- Avoir suivi avec succès l'autoformation «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels» n°@01001, en ligne sur le site de l'INRS www.eformation-inrs.fr ; formation gratuite, et donnant lieu à la délivrance d'une attestation de formation dématérialisée (document PDF).

Programme

- Le Sauvetage-Secourisme du Travail ;
- connaître l'entreprise, son organisation des secours et ses risques ;
- les aides pédagogiques spécifiques ;
- la démarche pédagogique spécifique pour l'enseignement du SST ;
- les situations d'accident simulé liées aux risques inhérents ;
- lévaluation des SST ;
- aspect réglementaire et administratif.

Techniques pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés-débats, des travaux en sous-groupes et des simulations de situations pédagogiques.

Évaluation

La formation comporte une évaluation continue (détaillée dans la fiche individuelle de suivi). Elle est clôturée par un test d'aptitude pédagogique. Celui-ci est réalisé par le formateur de formateurs SST qui a assuré la formation et un autre formateur de formateurs SST.

Dans le cas d'une évaluation favorable, le stagiaire obtiendra son certificat d'aptitude pédagogique à la formation des SST, valable 36 mois.

Un représentant de l'INRS peut assister à tout ou partie de la formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

MAC FSST

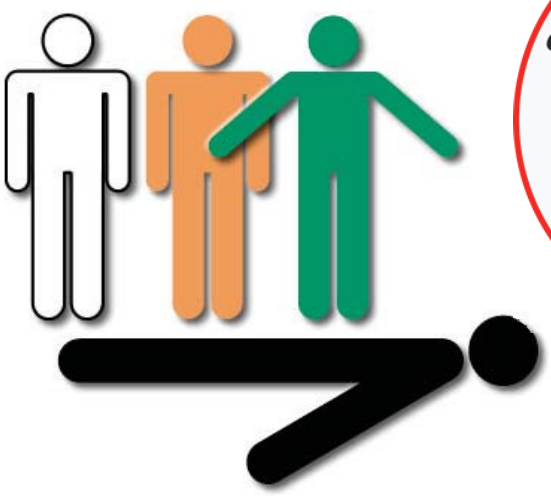

Formateur SST

Maintien et Actualisation des Compétences

Durée
21 heures sur 3 jours

Lieu
Inter : Paris 15e

Objectifs
Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail.

Candidats
6 à 12 stagiaires

Formateurs en Sauvetage Secourisme du Travail. La session de maintien et actualisation des compétences permet, au travers d'une formation axée sur la pratique de renouveler pour une durée de 3 ans, la validité leur permettant d'encadrer des formations SST.

Prérequis

Etre titulaire du certificat d'aptitude pédagogique SST ;
Avoir suivi avec succès (sauf si cela a été fait préalablement) l'auto-formation en ligne de l'INRS n°V000 «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels» (formation sans frais, accessible dans un délai de 10 jours à compter de votre inscription, et donnant lieu à l'édition d'une attestation de formation).

Programme

- Retour d'expérience lors de formations SST ;
- Actualisation des connaissances : la réglementation, le contenu du programme SST, l'évaluation des SST, les procédures administratives ;
- Aspects pédagogiques : la pédagogie spécifique à l'enseignement du SST, les situations d'accident du travail simulées, les outils pédagogiques, utilisation des outils pédagogiques ;
- Révisions du référentiel technique ;
- Développement de compétence.

Techniques pédagogiques

La formation s'appuie sur des exposés-débats, des travaux en sous-groupes et des simulations de situations pédagogiques.

Évaluation

La formation comporte une évaluation continue (détaillée dans la fiche individuelle de suivi). Elle est clôturée par un test d'aptitude pédagogique. Celui-ci est réalisé par le formateur de formateurs SST qui a assuré la formation et un autre formateur de formateurs SST.

Dans le cas d'une évaluation favorable, le stagiaire obtiendra le renouvellement de son certificat d'aptitude pédagogique à la formation des SST, valable 36 mois.

Un représentant de l'INRS peut assister à tout ou partie de la formation.

Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police — Agrément de sécurité civile ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

Contact :
formations@protectioncivile.org — www.protectioncivile.org — 01 43 37 01 01

Présentation des **Postes de Secours**

En conformité avec la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004, la Protection Civile Paris Seine dispose des **agréments de sécurité civile** lui permettant d'assurer la tenue de Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS / postes de secours) de grande envergure et d'obtenir les habilitations nécessaires auprès du Préfet de Police.

Nous pouvons ainsi mettre en place, tout type de **services de secours , adapté à la fréquentation de votre manifestation, et dans le respect des règles de dimensionnement en vigueur** (RNMSC DPS : Référentiel National des Missions de Sécurité Civile – Dispositifs Prévisionnels de Secours).

En 2017, nos 800 secouristes bénévoles ont réalisé plus de 2 220 missions (soit 103 389 heures et 10.020 personnes secourues). Ils ont également réalisé grâce à nos conventions avec la BSPP et le SAMU plus de 800 gardes au profit de la population parisienne.

Pour votre manifestation / évènement, la Protection Civile Paris Seine dispose de moyens matériels importants dont :

- 23 véhicules de premiers secours
- 3 véhicules logistiques
- Une salle de régulation
- 17 embarcations
- Un réseau radio dédié
- 1 véhicule poste de commandement
- 16 véhicules légers et 2 motos
- 2 gyropodes Segway et 26 vélos
- Des tentes, groupes électrogènes, brancards et autres matériels de secours

Ils nous font confiance

Solidays, Salle Pleyel, le Grand Palais, Mairie de Paris, Préfecture de Police, Technoparade, 20 km de Paris, Rolland Garos, Pairs Roller, PSG, Fédération Française d'Athlétisme ; SNCF, Paris 2018, Salon du Chocolat, Salon du Cheval, La Nuit des Invalides, Foire du Trône, Tour de France ; Paris Plage, salon du Whisky, Rando Roller, Salon du Chocolat, ...

En 2017 à Paris

9.700 personnes rencontrées

870 maraudes effectuées

Présentation des **Actions Sociales et Solidaires**

Présents tous les jours de l'année dans les rues de Paris, nos bénévoles réalisent des maraudes sociales afin de venir en aide aux sans-abris.
En 2017 c'est encore plus 9.700 personnes rencontrées pour plus de 870 maraudes effectuées.

Nos missions permettent de distribuer des objets de première nécessité (vêtements, couvertures, kits d'hygiène), proposer des places d'hébergement en partenariat avec le SAMU Social ou tout simplement apporter un peu de réconfort à ces personnes souvent isolées, autour d'une boisson chaude.

Nous répondons aussi en coordination avec le Samu Social et la Préfecture de Police aux opérations de soutien aux populations les plus exposées à la rue lors de Plans Grand Froid et Plans Canicule ; mais aussi pour renforcer les services publics lors d'opérations de mise en sécurité ou d'accueil de populations (incendies, sinistres, etc.).

Notre action reçoit le soutien de différents partenaires (Mariott, Starbucks, Monoprix, Franprix),...

PROTECTION CIVILE
PARIS SEINE

Datadock
Organisme validé et référencé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

PREFECTURE DE POLICE

Numéro de déclaration : 11753054575
Agrément pour les formations aux premiers secours Préfecture de Police
Agrément de sécurité civile Ministère de l'Intérieur - Habilitation SST INRS

244, rue de Vaugirard - 75015 Paris
formations@protectioncivile.org
www.protectioncivile.org
01 43 37 01 01

Conception et création : Avantmidi.fr / Photos : Fotolia, Protection Civile